

Éditorial

En face du miroir...



La solitude de nos aînés est une réalité poignante et les témoignages recueillis auprès de personnes du 3^e et 4^e âge, lors de la 3^e Journée & Forum de l'AVIVO (Association de défense et de détente des retraité·e·s), évènement qui s'est tenu récemment à La Rouvraie, m'ont profondément bouleversé. Il est consternant d'apprendre que des personnes âgées, isolées dans leur propre logement, en sont réduites à prendre leur repas face à un miroir pour recréer l'illusion d'une compagnie.

Cette astuce, parfois adoptée pour retrouver un semblant d'appétit ou pour tromper le silence, illustre l'ampleur de l'isolement social qui frappe nos aînés. Au-delà de l'anecdote, ce geste symbolise une détresse invisible, mais bien réelle et met en lumière une fracture sociale où le repas, qui devrait être un moment de partage et de convivialité, devient une épreuve quotidienne face à la solitude.

Pour la Commune de Val-de-Ruz, différents évènements ont été mis en place pour prévenir l'isolement et faire en sorte que les personnes âgées se rencontrent plus ou moins régulièrement durant l'année lors de manifestations organisées par les Clubs des loisirs vaudruziens ou encore dans les activités organisées par l'AVIVO. Les multiples animations et cours proposés par Pro Senectute élargissent l'offre pour les seniors sans oublier la rencontre annuelle incontournable des personnes âgées de la commune à La Rebatte à Chézard-Saint-Martin.

Cette année, la mise en place du plan canicule à l'intention des 70 ans et plus permet aux personnes inscrites d'être appelées tour à tour par des employés communaux afin de s'assurer de leur bonne santé et de leurs besoins éventuels après les premiers jours de forte chaleur.

En finalité, il est de notre devoir-citoyen de prendre un peu de notre précieux temps pour inviter la personne âgée, voisine d'étage, de maison ou de quartier, à partager un moment devant une assiette et surtout devant un nouveau visage, qui lui sourit...

Jean-Claude Brechbühler,
président du Conseil communal

Annnonce de travaux

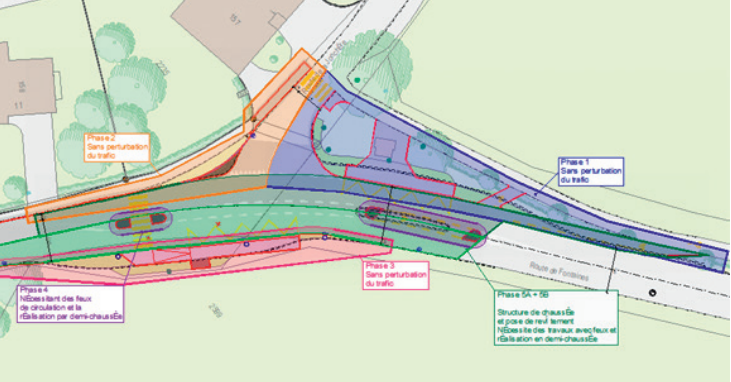
Plusieurs secteurs de routes font l'objet de travaux. Ils sont toujours tributaires des conditions météorologiques. Des panneaux d'information sont posés sur place.

Boudevilliers – carrefour route de Fontaines / route de La Jonchère

Des travaux de mise aux normes du carrefour et des arrêts de bus ainsi que la création d'un abri bus ont lieu dès le 10 août 2026 jusqu'à fin novembre.

Ils sont menés par le service cantonal des ponts et chaussées, conjointement avec la Commune.

La route de La Jonchère n'est praticable qu'à la montée pendant les phases 1 et 2 des travaux, soit environ jusqu'à mi-septembre.

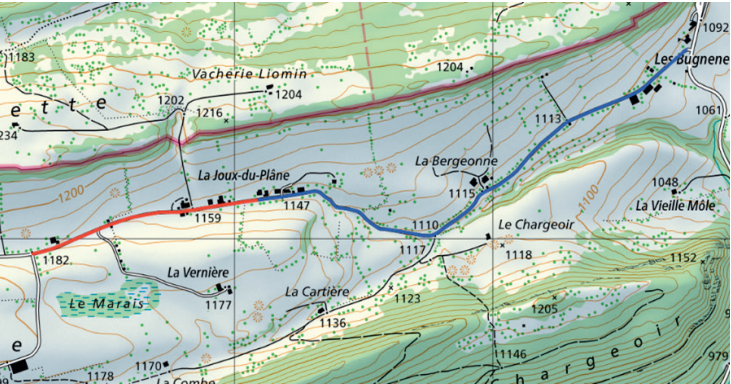


La Joux-du-Plâne secteur «est», travaux prévus en deux tronçons du 7 au 11 août 2026

La route de la Joux-du-Plâne fait l'objet d'une réfection provisoire afin d'améliorer le confort de circulation par le reprofilage des ornières les plus marquées.

Cette intervention permet d'assurer le maintien de la route à moyen terme, dans l'attente des décisions relatives aux projets éoliens et d'une réfection complète de l'ouvrage.

- vendredi 7 août 2026: lavage de la route;
- lundi 10 août 2026: route fermée depuis le carrefour d'accès aux fermes Oppliger/Ducommun jusqu'à la fromagerie (en rouge ci-dessous);
- mardi 11 août 2026: route fermée depuis la fromagerie jusqu'aux Bugnenets (en bleu ci-dessous).



Plus de détails sur le site internet communal, rubrique «Vie quotidienne/Transports, mobilité/Chantiers et fouilles».

Proclamations

Le Conseil communal a proclamé élus Manuela Trachsel (UDC) conseillère générale en remplacement de Andy Frossard, démissionnaire, ainsi que Anthony Strummiello (UDC), membre suppléant du Conseil général.

Panneaux d'information

En partenariat avec la Commune, Historika SA met à jour les panneaux d'information situés dans tous les villages de Val-de-Ruz et le Conseil communal s'en réjouit.

La présentation soignée, le matériel de qualité, les plans de rues et les informations affichées sont fort appréciés par la population et les personnes de passage.

Merci de réserver un bon accueil aux collaborateurs de la société qui s'approchent des commerçants, artisans, entrepreneurs et industriels afin de leur proposer un support intéressant pour leur publicité.

Pavoisement

Le 1^{er} août 1891, à l'occasion du 600^e anniversaire du pacte de 1291, fut célébrée pour la première fois la Fête nationale suisse.

Cet événement devait être unique, mais est fêté tous les ans depuis lors. Le 1^{er} août est devenu un jour férié en 1994.

Pour commémorer cet événement, la Commune fait flotter ses drapeaux (État de Neuchâtel, Confédération et Val-de-Ruz) sur le bâtiment de l'Hôtel-de-Ville à Cernier trois jours avant et trois jours après la date du 1^{er} août. La population est invitée à en faire de même.

Jubilés

Fêtent en ce mois de juillet 2026:

- Noces de diamant (60 ans)**
- Lamberger Jacqueline et Michel, à Fontainemelon;
 - Maurer Simone et Max, à Chézard-Saint-Martin;
 - Veuve Brigitte et Marc, à Fontainemelon.

- Noces d'or (50 ans)**
- Leuba Bernadette et Daniel, à Savagnier;
 - Matile Liliane et Jean-Daniel, aux Geneveys-sur-Coffrane;
 - Nicolet Mary-Lise et Eric Marcel, à Coffrane.

#VALDERUZ

Depuis quelques saisons, deux réalisations en bois «#VALDERUZ» de belle taille attirent les regards et surtout les prises de vue. Où les trouver cet été, alors que depuis ce printemps 2026, #LAVUEDESALPES trône sur le col du même nom?

Dans le respect de la tradition, la piscine d'Engollon reste le décor du premier #VALDERUZ grandeur nature. Adeptes de la baignade, du soleil et de l'apéritif s'en réjouissent. À chacun de faire sienne cette carte postale virtuelle, diffusée par les réseaux sociaux.

C'est le Fornel qui constitue l'écrin de verdure de l'autre installation. Se combinant avec le paysage qui plonge des contreforts du Chaseral jusqu'au lac, elle compose un coup d'œil irrésistible.

Borne repAIR

Inaugurée récemment, la nouvelle borne repAIR vient d'être posée au bord de la route de La Vue-des-Alpes, à la hauteur de l'hôtel nouvellement rénové. Cette petite colonne jaune et noire met à disposition des cyclistes de passage une panoplie d'outils nécessaires pour des petites réparations et réglages divers, ainsi que pour le gonflage des pneus, le tout en libre-service et à disposition en tout temps.

Cette borne a été installée par le TCS Neuchâtel, en partenariat avec la Commune, et est déployée pour renforcer la mobilité douce et le tourisme à La Vue-des-Alpes.



De gauche à droite: David Erard, TCS Neuchâtel, Jean-Claude Brechbühler, Commune et Corinne Sandoz, TCS Neuchâtel (Photo: Patrick Di Lenardo).

Conseil général

Lors de sa séance du 29 juin 2026, le Conseil général a pris les décisions suivantes:

Objet	Pour	Contre	Abst.
Comptes et gestion 2025: acceptés	à l'unanimité		
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 2'975'000 pour la réfection et l'assainissement de la rue des Esserts entre Cernier et Chézard-Saint-Martin: acceptée	34	0	6
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 160'000 pour l'aménagement du cimetière de Fontainemelon: acceptée	36	4	0
Demande d'un crédit d'engagement de CHF 110'000 pour l'extinction nocturne et l'assainissement de passages pour piétons: acceptée	35	1	4
Classement de la motion M24.005 «Pour davantage de sécurité, retour des passages pour piétons au Pâquier»: accepté	36	0	4

Les rapports figurent sur le site internet communal. Il a en outre été donné réponse à une question.

Le Conseil général a également défini son bureau pour la période administrative 2026-2027:

Président	Patrick Lardon (PS)
Vice-président	Yves Tanner (UDC)
Secrétaire	Coline Ortega (Les Vert·e·s)
Secrétaire-adjoint	Christophe Peter (PLR)
Questeurs	Brigitte Favre (PLR) Simon Monnard (PVL)

Fête nationale

Le **vendredi 31 juillet 2026** dès 18h00, la population de Val-de-Ruz est chaleureusement conviée à venir partager un moment festif en famille et entre amis à Engollon, sur le site de la piscine.

Programme	
18h00	Ouverture de la fête
19h45	Prestation des fanfares du Val-de-Ruz
20h15	Allocution officielle de Madame Florence Nater, conseillère d'État, suivie de l'hymne national
20h45	Prestation des fanfares du Val-de-Ruz
22h00	Feu de joie puis animation musicale par DJ's Chopy & Riri
02h00	Fin de la manifestation

- Et encore:**
- ouverture des bassins et du toboggan jusqu'à 20h00;
 - «dancefloor» aménagé dans la pataugeoire afin de rappeler de bons souvenirs aux plus nostalgiques;
 - transports publics gratuits dès 17h30 avec quatre navettes pour l'aller entre 17h30 et 20h30 et quatre navettes pour le retour entre 23h00 et 02h00 selon les horaires et modalités consultables sur le site internet communal www.val-de-ruz.ch;
 - zone sécurisée pour les feux d'artifice destinée aux enfants;
 - restauration et gestion des buvettes organisées par le restaurateur de la piscine;
 - stationnement à disposition.

Le public est invité à privilégier un déplacement au moyen des transports publics offerts.

Question tourisme

Branche économique en expansion dans le canton, le tourisme vit un nouvel élan à Val-de-Ruz. L'enjeu est de susciter les séjours en provenance de l'extérieur en harmonie avec les activités locales.

Le tourisme doux

En 2026, le tourisme doux est une évidence. En effet, qui voudrait encore aujourd'hui un bétonnage débridé des plus beaux recoins, le piétinement ravageur des sentiers bucoliques ou la cohue permanente à la place des espaces de sérénité?

Et pourtant, qui dit touriste désigne une personne qui passe une ou plusieurs nuits dans nos contrées. L'héberger est donc la première condition à remplir. Viennent ensuite tout naturellement nourriture, boisson et besoins de la vie quotidienne.

Enfin, pour que cette personne reste plusieurs jours, encore faut-il qu'elle trouve à s'occuper, se détendre et se distraire. Et c'est ici que commence l'exercice d'équilibre. Pour rester dans le cadre du tourisme doux, il n'est pas question de construire des infrastructures tapageuses, et encore moins de grands complexes qui drainent les foules. Non, il s'agit d'utiliser avec intelligence les infrastructures existantes, de les communiquer et de les adapter si nécessaire.

En effet, la sensibilité et les habitudes des touristes ne sont pas toujours identiques à celles de la population locale. Leurs attentes peuvent être différentes, tout comme leurs habitudes en matière de déplacement, d'équipement ou de pratiques culturelles ou sportives.

Les touristes ont besoin d'être renseignés et de pouvoir bénéficier de facilités. Il s'agit d'une clientèle qui vient chez nous acheter une expérience différente de ce qu'elle peut vivre chez elle. Accueillir des touristes demande une certaine tolérance, de la curiosité, de la patience et de la compréhension. C'est un renouveau pour la région du Val-de-Ruz, qui se prépare à cette évolution.

Horaires d'été

À l'occasion des vacances estivales, les guichets de l'administration communale sont ouverts uniquement les matins de 08h30 à 11h30 du **lundi 13 juillet au vendredi 7 août 2026** y compris. Réouverture le 10 août 2026 selon l'horaire habituel. Bel été!